Bac Général HGGSP + LLCER (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Session 2023

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-llcer.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2 ET l'étude critique de document(s). Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1

Le changement climatique, un enjeu pour les sociétés et pour les relations internationales.

Sujet de dissertation 2

Quels moyens les Etats mettent-ils en œuvre pour diffuser et contrôler la connaissance ?

Étude critique de documents : les usages de Versailles de l'Empire à nos jours

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez que le domaine du château de Versailles est, depuis l'Empire, un patrimoine aux nombreux usages.

Document 1 :



Elèves de CE1 de l'école élémentaire Montaigne de Poissy en visite à la Galerie des Batailles dans le cadre du projet « La classe, l'œuvre ! » porté par le Ministère de l'Education nationale, 2019, site du château de Versailles

Document 2 :

Dès 1830, Guizot, créant l'Inspection des monuments historiques, affirmait que « le meilleur moyen de conserver les établissements qui subsistent encore est de leur assigner une destination ». Sous la Monarchie de Juillet, la transformation de Versailles en musée d'histoire, inauguré en 1837, témoigne d'une ambition à la mesure du palais […] afin de célébrer « la grandeur de la France » et « la splendeur de la couronne ».

Les œuvres rassemblées – plus de trois mille tableaux, une entreprise iconographique unique – illustrent une construction nationale commencée avec Clovis. […] Pour les exposer, l'architecte Nepveu, sous l'étroite surveillance du roi qui se rend à près de quatre cents reprises sur le chantier, aménage un musée moderne, dont les pièces maîtresses sont les salles à thème : ainsi la célèbre Salle des croisades, dont l'ambition explicite était de rallier au régime les légitimistes[1], celles des victoires révolutionnaires et impériales, les salles de 1792 et de 1830, puis celles d'Afrique ouvertes à partir de 1842. […]

A l'issue des tragédies de 1870-1871, Versailles retrouve dans la fièvre sa vocation de siège du gouvernement. L'installation de la République est marquée par la construction, en 1875, au centre de l'aile du Midi, d'une salle pour accueillir la Chambre. Dans ce retour du palais à sa fonction initiale, de siège du pouvoir, on distingue mal ce qui [ressort] d'un réemploi (il faut disposer, près de la capitale, d'espaces suffisamment vastes et majestueux pour la bonne marche des institutions), et ce qui relève de la volonté de donner un lieu de mémoire au nouveau pouvoir. […] L'État-Nation issu de 1789 s'est donc installé à Versailles et l'identification du pays au château royal se trouve confirmé lors des conflits avec l'Allemagne. La proclamation de l'empire allemand le 18 janvier 1871 est un affront au palais louis-quatorzien ; il sera vengé en 1919 par la signature du traité de paix dans la galerie des Glaces, épisode lui-même effacé en 1940 avec la visite éclair de Hitler victorieux dans un château démeublé. La Ve République garde la disposition de Versailles pour les éventuelles tenues du Congrès, les visites d'hôtes illustres, les entretiens présidentiels les plus prestigieux…

Mais ce n'est qu'en 1953 qu'est votée la loi de sauvegarde de Versailles, complétée en 1962 par le décret Debré ordonnant le regroupement des meubles dispersés et en 1978 par la loi programme garantissant cinq années de financement régulier. […] Inscrit dès 1979 au patrimoine mondial, le palais accueille [aujourd'hui] plus de trois millions de touristes par an.

Dominique Poulot, « Versailles, lieu de mémoire », *Les Collections de l'Histoire n°2*, juillet 1988

[1] Légitimistes : en France, partisans d'un retour à la monarchie d'Ancien Régime.